



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Convention sur les prestations 2023

Secrétariat général du DDPS

Secrétariat général du DDPS

Toni Eder
Secrétaire général

Berne, le 17 novembre 2022

**Département fédéral de la défense, de la
protection de la population et des sports**

Conseillère fédérale Viola Amherd
Cheffe du département

Berne, le 17 novembre 2022

Distribution :

- cheffe du DDPS
- SG-DDPS
- chef Ressources DDPS

**Le contenu de la convention sur les prestations est intégré dans la convention
personnelle sur les objectifs conclue entre la cheffe du DDPS et le secrétaire général
du DDPS.**

Annexe :

A Projets et objectifs

1 Projets SG-DDPS, publiés dans le budget 2023 avec plan intégré des tâches et des finances (PITF) 2024-26		
N°	Projets	Objectifs à atteindre en 2023
1.1	Structures de coordination Politique de sécurité et cyber Confédération	Les résultats du projet de vérification des structures sont traités et appliqués.
1.2	Dissociation des prestations informatiques de base au DDPS	La phase de déploiement est ouverte au Groupement Défense.
1.3	Cyberdéfense	La mise en œuvre de la Stratégie cyber du DDPS est vérifiée et pilotée en continu. Les contributions au controlling et le rapport annuel renseignent sur le degré de maturité.
1.4	Évacuation de l'ancien dépôt de munitions de Mitholz	La procédure d'approbation des plans du projet a débuté.

2 Affaires du CF SG-DDPS 2023 (publication dans le budget 2023)		
N°	Affaires du CF	Objectifs à atteindre en 2023
2.1	Objectifs stratégiques RUAG MRO 2024-2027	Les objectifs stratégiques RUAG MRO 2024-2027 ont été approuvés par le CF.
2.2	Objectifs stratégiques Skyguide 2024-2027	Les objectifs stratégiques Skyguide 2024-2027 ont été élaborés en collaboration avec le DETEC et approuvés par le CF.
2.3	Message sur l'armée 2023	Le message est adopté par le CF d'ici à fin février 2023.
2.4	Loi sur la sécurité de l'information	La loi est promulguée jusqu'au 30 juin 2023 par le CF et les ordonnances d'exécution sont adoptés.

3 Autres objectifs SG-DDPS 2023 (internes au SG-DDPS)		
Politique de sécurité		
N°	Objectifs partiels / mesures particulières	Objectifs à atteindre en 2023
3.1	Développement du système de l'obligation de servir	Les travaux se poursuivent et les options « obligation de servir dans la sécurité » et « obligation de servir axée sur les besoins » sont approfondies avec le DEFR (résultats pour fin 2024).
3.2	Développement de la promotion militaire de la paix	Partant du rapport remis au Conseil fédéral fin 2021 sur l'état de la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport de 2020, les travaux se poursuivent et sont suivis du point de vue de la politique de sécurité (révision LAAM, acquisitions). L'établissement à intervalles réguliers d'un rapport sur le déroulement des travaux de mise en œuvre est assuré.
3.3	Gestion de crise Confédération	Des options concrètes concernant la future structure de crise à l'échelon de la Confédération sont élaborées en collaboration avec la ChF et soumises au CF (selon recommandations issues de l'évaluation de la lutte contre la pandémie, d'ici fin mars 2023).
3.4	Prolongation de l'engagement de la Swisscoy	Le traitement par le Parlement est terminé jusqu'à la session d'été et le mandat pour la prolongation de l'engagement est approuvé.
Digitalisation et cybersécurité		
N°	Objectifs partiels / mesures particulières	Objectifs à atteindre en 2023
3.5	Gouvernance Infm-D DDPS	L'architecture d'entreprise du DDPS est la première mesure mise en place à partir de la gouvernance infm D. Le concept est établi et les comités sont institutionnalisés.
3.6	Dissociation des prestations informatiques de base	La phase I du programme suit son cours, la dissociation des clients du Groupement D (EBUV) est mise en œuvre selon le plan. D'ici la fin de l'année, env. 9000 clients ont migré.
3.7	Service GEVER DDPS	Le service GEVER DDPS a été restructuré et est reconnu comme un prestataire au sein du département. Les exigences sont triées dans un modèle transparent et mises en œuvre par ordre d'importance.

3.8	Cyber DDPS	<p>Les mesures attribuées au domaine Cyber DDPS et les produits à livrer selon la Stratégie cyber du DDPS sont mis en œuvre dans les délais.</p> <p>Le DDPS a défini son rôle au sein de la politique de cybersécurité.</p>
3.9	Sécurité DDPS	<p>La nouvelle organisation de la sécurité au DDPS est mise en œuvre conformément à la décision de la cheffe du département.</p> <p>Les processus de gestion des directives, de l'instruction, des incidents ainsi que des contrôles et des audits sont établis.</p> <p>La conférence internationale du Multinational Industrial Security Working Group s'est déroulée avec succès.</p>
Pilotage des ressources		
N°	Objectifs partiels / mesures particulières	Objectifs à atteindre en 2023
3.10	<p>Gestion et pilotage Finances DDPS</p> <p>Programme SUPERB</p>	<p>Une gestion globale et prudente des crédits est assurée dans l'ensemble du département. L'instrument de transfert de crédit est utilisé de manière pertinente.</p> <p>Le rapport financier en cours d'exercice fait l'objet d'un relevé mensuel et une plus grande importance est accordée à la détection précoce et au traitement des écarts par rapport au crédit disponible. Les soldes de crédit sont si possible évitées. Les crédits supplémentaires sont demandés en temps utile.</p> <p>Le programme SUPERB est géré activement à l'échelon du département, avec l'engagement des unités administratives concernées.</p>
3.11	<p>Personnel DDPS</p> <p>Stratégie pour améliorer la satisfaction du personnel jeune et du personnel francophone</p> <p>Stratégie du personnel DDPS 2024-2027</p>	<p>Les mesures définies dans le cadre des groupes témoins sont appliquées dans l'ensemble du département.</p> <p>La planification et les travaux préparatoires de la stratégie du personnel 2024-2027 sont lancés d'ici fin 2023. L'interdépendance entre la planification de la stratégie du personnel 2024-2027 de la Confédération et la planification de la mise en œuvre de la stratégie du DDPS est à prendre en compte.</p>

	Enquête sur l'égalité entre les femmes et les hommes au DDPS Augmentation du nombre de femmes	Les résultats de l'enquête menée en 2022 et les mesures qui en sont tirées sont mis en œuvre dans l'ensemble du DDPS. Les unités administratives du DDPS sont soutenues avec des mesures appropriées dans la mise en œuvre des objectifs transversaux visant à la promotion des femmes.
Territoire et environnement		
N°	Objectifs partiels / mesures particulières	Objectifs à atteindre en 2023
3.12	Finition de tous les plans d'action du système de management environnemental et de l'aménagement du territoire du DDPS (SMEA DDPS)	Les autres plans d'action du SMEA DDPS sont consolidés avec les domaines départementaux et approuvés par la cheffe du DDPS.
3.13	Controlling actif de la gestion immobilière du DDPS	Un controlling basé sur la stratégie immobilière est établi et le portefeuille est piloté par les directives du conseil immobilier.
3.14	Mise en œuvre des recommandations issues de l'audit du CDF concernant la pollution des sites	Le plan de mise en œuvre pour la gestion des sites pollués est établi d'ici à mi-2023. Une estimation détaillée de la mise en danger est établie d'ici fin 2023 pour les deux emplacements de Forel.
3.15	Mise en œuvre du postulat 21.3636 Hurni	Le rapport donnant suite au postulat « Sites pollués par l'armée. Quelles sont les perspectives d'assainissement ? » est établi d'ici fin 2023.
Affaires politiques et juridiques		
N°	Objectifs partiels / mesures particulières	Objectifs à atteindre en 2023
3.16	GEVER/Acta Nova	Le personnel du SG-DDPS utilise Acta Nova conformément aux directives et de manière conséquente dans son travail quotidien. Le CC GEVER SG-DDPS assure, par des formations ciblées et d'autres mesures de soutien, que tout le personnel du SG-DDPS peut se former, selon la fonction et l'échelon, à l'utilisation de GEVER et surtout se perfectionner.
État-major des rapporteurs		
N°	Objectifs partiels / mesures particulières	Objectifs à atteindre en 2023
3.17	Finalisation du concept en janvier 2023 Premier événement au 1 ^{er} trimestre 2023	Élaboration et réalisation d'un concept pour des ateliers et des cours (How To / Best Practices) concernant les affaires politiques. Ces séquences d'échange et de formation sont suivies par les responsables des affaires

		politiques du SG-DDPS et des autres UA du DDPS.
Communication		
N°	Objectifs partiels / mesures particulières	Objectifs à atteindre en 2023
3.18	La communication externe du DDPS soutient les objectifs, les stratégies et les mesures de la cheffe du DDPS et de la direction du département.	La communication externe des affaires importantes est planifiée et pilotée en continu (p. ex. à l'aide de concepts, de plans de mesures, de champs lexicaux définis et de concertations), mise en œuvre (p. ex. par un travail médiatique, par internet et par les réseaux sociaux) et contrôlée (p. ex. au moyen de monitorages et d'analyses).
3.19	La communication interne du DDPS soutient les objectifs, les stratégies et les mesures de la cheffe du DDPS et de la direction du département. Elle favorise la transparence, la compréhension et l'identification au sein du personnel.	La communication interne des affaires importantes est planifiée et pilotée en continu (p. ex. à l'aide de concepts, de plans de mesures, de champs lexicaux définis et de concertations), mise en œuvre (p. ex. par intranet et par le Flash DDPS) et contrôlée (p. ex. au moyen d'analyses). La communication interne se concentre également sur les thèmes qui s'adressent spécifiquement aux membres du personnel (p. ex. stratégie du département, charte de conduite et de collaboration, Digital Journey, initiative pour la transition numérique, Monde du travail 4.0, Kick-Box, Sportify).
État-major		
N°	Objectifs partiels / mesures particulières	Objectifs à atteindre en 2023
3.20	Révision interne du DDPS	Le rapport d'activité de la RI DDPS sur ses inspections menées en 2022 est établi d'ici au 15 février 2023. Le rapport est remis à la cheffe du DDPS et à ses subord dir. Le plan d'inspections axé sur les risques 2023 de la RI DDPS est réalisé comme prévu. La mise en œuvre des recommandations issues des inspections de la RI DDPS est mandatée par la cheffe du DDPS.
3.21	Mise en œuvre et réalisation de la vision et de la stratégie du DDPS	Les travaux de mise en œuvre sont suivis, et défendus auprès de la direction du département. Le recours au service de conseil externe est approuvé et coordonné.
3.22	Air2030	L'encadrement politique du programme Air2030 est assuré.

Annexe 1

4 Objectifs transversaux 2023 <u>pour tous les groupements et tous les offices du DDPS</u>		
N°	Objectifs partiels / mesures particulières	Référence / valeur cible
4.1	Informatique et digitalisation <i>Coordination de la mise en œuvre par le domaine Infm SG-DDPS (DCS DDPS)</i>	<p>Le SG-DDPS assure que sa stratégie en matière de transition numérique est harmonisée avec la stratégie Digitalisation & Transformation et que des mesures en sont tirées et traitées.</p> <p>Le SG-DDPS participe à la mise en œuvre des mesures à l'échelon du département (selon stratégie du département et Digital Journey) au sein de la communauté d'intérêts (CoI).</p> <p>Le SG-DDPS met en œuvre sa gouvernance en matière d'informatique et de digitalisation ainsi que les mesures qui en découlent, et assure l'interface avec celle du DDPS du 24 janvier 2022.</p>
4.2	Personnel <i>Coordination de la mise en œuvre par le domaine Personnel SG-DDPS (Ressources DDPS)</i>	La proportion de femmes au SG-DDPS est augmentée chaque année de 1 % (cf. objectifs 2022).
4.3	Coopération internationale <i>Surveillance dans le cadre des tâches premières de la Politique de sécurité DDPS</i>	Les contacts internationaux et la coopération du SG-DDPS avec les partenaires étrangers se situent sur la ligne de la politique extérieure et de la politique de sécurité de la Suisse. Les nouvelles directives et priorités issues du rapport complémentaire sur les conséquences de la guerre en Ukraine doivent être également prises en compte le cas échéant.
4.4	Communication <i>Mise en œuvre par tous les subord dir SG-DDPS</i>	Le SG-DDPS communique selon le plan correspondant du DDPS et ses propres plans qui en découlent. Le SG-DDPS communique ses affaires de manière autonome selon les directives du département. Le SG-DDPS informe en temps utile la Communication du DDPS de ses affaires et des communications qu'il planifie. Lorsque la communication est sous la direction de la Communication DDPS, le SG-DDPS soutient cette dernière.
4.5	Stratégie du DDPS : mise en œuvre des initiatives stratégiques du DDPS <i>Encadrement de la mise en œuvre par l'EM SG-DDPS</i>	Les initiatives stratégiques attribuées au SG-DDPS sont réalisées dans le cadre des équipes transversales de mise en œuvre.

4.6	<p>Gestion de projet et controlling</p> <p><i>Encadrement de la mise en œuvre par l'EM SG-DDPS</i></p>	<p>Le SG-DDPS assure la conduite et le développement de son portefeuille et de son controlling de projets, de manière adaptée aux utilisateurs et utilisatrices. Les responsables de la surveillance des projets les plus importants veillent à ce que le reporting soit adapté à l'échelon et serve de base de décision au département.</p>
4.7	<p>Sécurité</p> <p><i>Coordination de la mise en œuvre par le domaine Services (Ressources DDPS)</i></p>	<p>L'inventaire des objets soumis à protection (informations et informatique) et la documentation de sécurité sont à jour d'ici à la fin de l'année. La mise en œuvre des mesures de sécurité se déroule conformément à la planification. Les risques sont communiqués et assumés.</p> <p>D'ici fin 2023, tous les supports d'information numérotés et classifiés SECRET ou CONFIDENTIEL qui ne sont plus absolument nécessaires sont retournés à leur auteur ou autrice.</p> <p>Le SG-DDPS a effectué un exercice d'évacuation sur au moins un site ou au sein d'au moins un ouvrage.</p> <p>D'ici fin 2023, 90 % du personnel du SG-DDPS a suivi le module de formation « Sécurité 2023 », preuves à l'appui.</p>

Anhang 2

B Leistungsgruppen (LG)

LG 1: Führungsunterstützung und Ressourcensteuerung

ZIELE						
	R 2021	VA 2022	VA 2023	FP 2024	FP 2025	FP 2026
Führungsunterstützung, Geschäfts- und Ressourcenkoordination: Das Generalsekretariat trägt dazu bei, dass die Steuerung und Koordination der Parlaments-, Bundesrats- und Departementgeschäfte sowie der Verwaltungsressourcen in guter Qualität erfolgen						
- Fristgerechte Durchführung aller Budgetgespräche mit den Verwaltungseinheiten (ja/nein)	ja	ja	ja	ja	ja	ja
- Fristgerechte Durchführung aller Leistungsvereinbarungsgespräche mit den Verwaltungseinheiten (ja/nein)	ja	ja	ja	ja	ja	ja
- Qualitätsbeurteilung der Koordinationsleistung und der Ressourcensteuerungsprozesse durch die Verwaltungseinheiten (Befragung alle 2 Jahre) (Skala 1-5)	-	3,0	-	3,0	-	3,0
Public Corporate Governance: Das Generalsekretariat trägt dazu bei, dass die Steuerung der ausgelagerten Einheiten der definierten Corporate Governance-Politik von Bundesrat und Parlament folgen						
- Strategische Ziele sind vorhanden; mit der Ruag werden mindestens 4 Eignergespräche pro Jahr geführt (ja/nein)	ja	ja	ja	ja	ja	ja
KONTEXTINFORMATIONEN						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Verwaltungseinheiten des VBS in der zentralen und dezentralen BVerw (Anzahl)	9	9	10	10	10	10
Parlamentarische Vorstösse mit Federführung VBS (Anzahl)	52	89	66	62	52	77
Bundesratsgeschäfte (ohne parl. Vorstösse) mit Federführung VBS (Anzahl)	93	118	90	103	106	97
Vollzeitstellen des VBS in der zentralen Bundesverwaltung (Anzahl FTE)	11 616	11 488	11 215	11 578	11 861	11 825
Frauenanteil im VBS ohne Verteidigung (%)	31,9	32,6	33,9	35,0	35,6	36,6
Frauenanteil in Kaderklassen 24-29 (%)	17,1	17,4	19,7	21,7	23,2	25,1
Frauenanteil in Kaderklassen 30-38 (%)	2,9	2,0	4,1	7,3	7,5	10,3
Anteil der Mitarbeitenden deutscher Muttersprache (%)	76,2	75,8	75,5	75,6	74,9	74,5
Anteil der Mitarbeitenden französischer Muttersprache (%)	17,9	18,1	18,1	17,6	18,3	18,7
Anteil der Mitarbeitenden italienischer Muttersprache (%)	5,6	5,8	5,8	6,1	6,2	6,1
Anteil der Mitarbeitenden rätoromanischer Muttersprache (%)	0,2	0,3	0,6	0,7	0,7	0,7

C Reporting und Controlling

Berichtstermine / Stichtage:

- **31.03.:** Teil A (Grundlage für Zwischenbeurteilung der Projekte, Vorhaben, Ziele)
- **30.09.:** Teil A (Grundlage für Schlussbeurteilung der Projekte, Vorhaben, Ziele)
- **31.12.:** Teil B (Grundlage für Jahresbeurteilung der Ziele und Messgrössen je LG)

D Anpassungen LVB

Allfällige Anpassungen/Ergänzungen der LVB werden nachfolgend aufgeführt, datiert und begründet. Sie müssen von beiden unterzeichnenden Seiten eingesehen werden.